

# Compte-rendu de la réunion CE1

Jeudi 03 septembre 2015

## Présentations :

**Aurélié POLGE (les lundis et mardis), Nathalie VINCENT (les jeudis et vendredis).** Etroite collaboration grâce aux outils modernes. Les enfants sont surpris de voir que tout se sait !

La classe : 31 élèves, répartition 16 garçons – 15 filles.

## Conseil d'établissement (CE) :

Petit rappel : Le CE regroupe les responsables de toutes les instances ( prêtre, personnel de cantine, de surveillance, de ménage, organisme de gestion - OGEC - , association des parents d'élèves - APEL - la directrice et l'équipe enseignante). C'est un temps privilégié permettant un échange constructif afin d'améliorer le quotidien au bénéfice de vos enfants.

Les deux parents délégués de l'an dernier se sont portés de nouveau volontaires pour cette année. Comme il n'y a pas eu d'autre proposition, leur élection a été reconduite.

Mme TABBI Isabelle (maman de Tristan) – Tél : 06-11-75-05-00

Mme LOPEZ Béatrice (maman de Paul André) – Tél : 06-18-81-01-99

## Généralités :

- **Règlement :** Rappels : chewing-gums, sucettes. Tenue correcte demandée (pas de tongs et dos nus). Tolérance 0 pour violence verbale ou physique.
- **Cahiers ou fichiers à signer :** les parents paraphent les pages nouvelles et vues chaque semaine, importance du suivi et de l'intérêt porté au travail de l'enfant. Le c. de messages et l'agenda doivent être vérifiés tous les jours !
- **Exigences** de travail, de rigueur, de propreté, de soin, d'écriture soignée.
- **Changements de place :** Difficile de satisfaire les 31 élèves ! Ils se feront à chaque vacances et si c'est vraiment nécessaire (problème médical, bavardages incessants ...).
- **Les leçons données** à la maison doivent être sues (CF rubrique méthodologie sur le BLOG)
- **Le BLOG des CE1 :** Mis en place pour partager ce qui se fait en classe avec les familles. Il est mis à jour de façon ponctuelle et sur le temps personnel des maîtresses !
- On y accède par un lien situé sur le site de l'établissement Saint Louis Sainte Marie.
- **Le travail à la maison** est donné d'une semaine sur l'autre donc ne pas attendre la veille pour le faire (mais plutôt le réviser, le revoir), pas d'excuse de matériel manquant ! (surtout que le cartable est affiché au tableau).
- **Etude :** Un cahier pour l'étude est fortement conseillé aux parents pour permettre à chaque enfant de s'avancer dans ses devoirs (copie de mots de dictée, s'entraîner au calcul, ...). Prévoir peut-être un autre cahier pour la maison, cela évitera de faire les devoirs sur des feuilles volantes !
- **Le cartable** est à vider chaque semaine ( il sert facilement de grenier à l'élève !) Il est fait tous les soirs avec les élèves, il est affiché (aimanté) au tableau.

## Programmes :

- Place du CE1 dans la scolarité : année difficile car demande d'autonomie, de soin d'organisation, nouvelles notions et leçons à apprendre !
  - **FRANCAIS et MATHS :** revoir régulièrement ce qui a été fait en classe (fichiers + le c. du jour), les leçons sont à apprendre par cœur (mots, définitions, ...)
- Le choix et l'utilisation du dictionnaire ainsi que de l'agenda ont été établis pour répondre à des objectifs pédagogiques précis.

**Français :** Les leçons sont collées dans le petit cahier à 4 rubriques, les différents domaines sont répartis comme suit :

**Aurélié : Lecture suivie (livre étincelles), lecture compréhension – vocabulaire (V.) – production d'écrits (ECR.) (Fichier bleu Etincelles Lire Comprendre Ecrire) + Ecriture (Fichier Graphilètre).**

**Nathalie : orthographe (O.), grammaire (GR.), conjugaison (C.) (Fichier vert Etincelles Etude de la langue) + Poésie.**

**Mathématiques :** Les deux maîtresses suivent la progression du fichier « Vivre les maths » et se ne répartissent donc pas les différents domaines. Les leçons seront collées les unes à la suite des autres (codification dans SOS fournitures sur le BLOG)

- Découverte du monde : **Aurélie (Le Temps, Education Morale et Civique) – g.c.jaune**  
**Nathalie (L'Espace, Le vivant-la matière-les objets) – g.c.violet**
- Sport (Les lundis et jeudis ▶ tenue de sport, petite bouteille d'eau, casquette)  
Intervenant André Colombani (idem CP).
- Arts visuels, Education musicale : continuer les découvertes pour construire sa culture artistique, utiliser son corps...
- ANGLAIS : (Annie Dussaut) Découverte de nouvelles sonorités, voc et expressions, très ludique. Se fait en demi groupe pour favoriser les échanges.
- INFORMATIQUE : Intervenant Colin (découverte et utilisation du matériel ordi/tablettes).
- EVEIL A LA FOI : Intervenant Evelyne qui prépare aux différents événements forts de l'année + elle écoute, elle partage autre chose avec les enfants. Dans le respect de toutes les croyances, c'est l'apprentissage des valeurs humaines à la lumière des Evangiles. S'occupe aussi du groupe « Accueil et cheminement ».

**Aide personnalisée** : Le lundi et le jeudi midi. Durée de 30 minutes, fréquence variable suivant l'évolution de l'enfant et de ses besoins.

### **Absences/Sécurité :**

- **En cas d'absence** prévenir le secrétariat par téléphone au plus vite et faire un mot écrit dans le c. de messages dès le retour avec certificat médical si besoin.  
Les maîtresses laisseront au secrétariat le travail fait en classe qui devra être rattrapé. Par contre, les évaluations ne seront pas rattrapées car les conditions de passation seraient différentes (mais collées dans le c. d'évaluations). Pas de travail donné à l'avance.
- Penser à **actualiser les numéros de tél** et adresses données en début d'année en cas de changement (pouvoir joindre qlq'un en cas d'urgence).
- Bien **noter les pb médicaux** sur la fiche de renseignements ou mot dans cahier rouge.
- **Tout médicament est interdit** dans l'établissement (sauf dans le cas d'un PAI).
- **En cas d'accident** : 1 les pompiers, 2 les parents.
- **Lieux de stationnement à respecter** (pour sécurité des élèves et bus).

**Anniversaires** : Seront regroupés en fin de période, avant chaque vacances (bonbons et boissons mais pas de gâteaux).

**Sorties scolaires** : non définies, nous y réfléchissons et vous informerons rapidement.

**Goûters** : bonbons et chips n'en sont pas ! Les règles sanitaires et de santé insistent sur le fait qu'il n'est pas nécessaire le matin, mais possible à 16h45.

**Cantine** : faire un mot pour repas exceptionnel ( c.messages).

**Encouragements/Punitions** : Au bout de 10 tampons dans c. du jour, les enfants peuvent piocher une surprise dans une boîte (cadeau d'entreprise, stylo, gadget...).

Tampon pour travail rapide, soigné , juste ou gros effort !

Lorsqu'un enfant perturbe, ne travaille pas : 3 avertissements oraux puis le cahier rouge sur le bureau de la maîtresse. Si cela ne suffit pas, punition (« réparation » dans la journée, « réflexion » dans le c. de messages et à faire signer par les parents).

Si violence physique ou verbale ou autre cas grave : avertissement après avis du conseil des maîtres.

 Les paroles des enfants sont à prendre avec des pincettes !

*Les demandes de RdV se font par écrit ( petit cahier rouge ).*

*Veillez nous tenir informées des difficultés que peut rencontrer votre enfant ou de ses problèmes personnels (relations avec les autres, situation familiale...).*

*N'attendez pas de nous la perfection ! Il n'existe pas de formule magique qui fonctionne avec tous les enfants pour enseigner et transmettre ! C'est un peu comme vous, en tant que parent, avec l'éducation de votre enfant... Nous mettrons en place des situations pédagogiques dans lesquelles chaque enfant pourra progresser à son rythme et dans un climat de confiance.*